



FRIBOURG

ARTISTIQUE

A TRAVERS LES AGES

1897

S.B.A

# FRIBOURG ARTISTIQUE

A TRAVERS LES AGES



PUBLICATION

DES

Sociétés des Amis des Beaux-Arts & des Ingénieurs & Architectes.



# 1897

MÉDAILLE DE VERMEIL

la plus haute récompense décernée à l'Exposition cantonale de Fribourg 1892.

MÉDAILLE D'OR



MÉDAILLE D'OR



LIBRAIRIE JOSUÉ LABASTROU

(Hubert Labastrou Succ.)

FRIBOURG

(SUISSE)

Y 492 / 1897

IMPRIMERIE DELASPRE & FILS



LA PRÉFACE de l'année dernière commençait par l'annonce d'un fait heureux pour notre publication; nous faisons mention, non sans quelque fierté, des succès obtenus à l'exposition nationale. Aujourd'hui, nous débutons en rappelant le souvenir d'un de nos collaborateurs décédé dans le courant de cette année. Telle est, dans le monde, la suite des événements; le deuil et la tristesse succèdent souvent à un jour heureux; la douleur vient prendre la place de la joie et du bonheur.

M. le professeur Gremaud, homme prudent et positif, avait assisté avec crainte et une certaine retenue à la création du *Fribourg artistique*. Ennemi de tout emballement, sa longue expérience lui rappelait l'existence éphémère de tant de publications, le piteux avortement de maint projet grandiose; cependant, lorsqu'il put constater la vitalité de notre œuvre, lorsqu'il la jugea capable de porter de bons fruits, il y prit le plus grand intérêt et nous fûmes heureux de le compter parmi nos collaborateurs. Il n'eut qu'à puiser dans ses notes, rassemblées depuis de longues années, pour nous donner des articles fortement documentés sur les châteaux d'Estavayer et de Rue, l'abbaye d'Hauterive, les tombeaux de Jean Felga et d'Elisabeth de Kybourg et sur différents monuments religieux. L'appui moral et matériel de l'abbé Gremaud était d'un grand poids pour notre rédaction; nous étions fiers de le voir nous accorder quelques heures de son temps consacré à des travaux de longue haleine.

Comme par le passé, nous avons tâché de donner à ce recueil un caractère varié. Un de nos principaux buts est celui de vulgariser la connaissance des richesses artistiques de notre pays; nous ne devons donc pas présenter une sèche nomenclature d'objets classés et rangés par catégories, comme dans un catalogue de musée ou dans un de ces riches prospectus illustrés, publiés à l'occasion de grandes ventes d'antiquités; il faut, au contraire, frapper l'œil par une certaine diversité et contenter tous les goûts.

Dans l'art de la peinture, deux pages ont été consacrées à Jean Grimoux, artiste fribourgeois qui vivait à Paris au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mal préparé par une éducation incomplète, il ne put résister aux séductions d'une société corrompue et son talent fut malheureusement obscurci par une existence adonnée à la boisson et à la débauche. Comme sa vie est différente de celle de cet honnête Hans Friess dont nous continuons à publier les œuvres! Ses panneaux représentant l'Annonciation de la Vierge sont une véritable découverte due à notre publication. Lorsqu'on descendit pour les photographier, deux tableaux placés à une grande hauteur, dans le chœur de l'église des Cordeliers, on remarqua, au revers, cette œuvre inconnue de notre grand artiste; nous l'avons fait reproduire, en attendant qu'on trouve le moyen de rendre l'original accessible aux regards du public.

La peinture sur verre, si florissante en Suisse aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, est représentée par un portrait du P. Canisius; cette composition simple mais noble nous dédommagera des médiocrités qui ont vu le jour dernièrement, à l'occasion des fêtes célébrées en l'honneur du fondateur du collège Saint-Michel. Mais le *Fribourg artistique à travers les âges* ne restreint pas le cadre de son activité à la reproduction des œuvres du passé; fidèle à son titre, il n'ignore pas celles du présent; c'est ce qui nous a engagé à mettre sous les yeux de nos lecteurs un vitrail qui orne depuis quelques mois la collégiale de Saint-Nicolas. Espérons que cette œuvre d'art, due au pinceau de M. Mehoffer et exécutée à Fribourg, sera un jalon posé en faveur du relèvement de la peinture sur verre dans notre pays.

Les monnaies et médailles n'avaient, jusqu'ici, pas trouvé place dans ce recueil; nous en reproduisons deux: l'une rappelant la bataille de Dreux, l'autre relative à une ambassade suisse envoyée en France, sous la minorité de Louis XIV. Bien que ces médailles soient probablement d'origine étrangère, nous avons cru pouvoir les accueillir ici, en raison des souvenirs historiques qu'elles rappellent.

En fait d'art religieux, nous présentons la chaire de l'église de Romont, une descente de croix sculptée sur bois, la porte de l'église des capucins à Bulle et un reliquaire, œuvre élégante d'un habile orfèvre fribourgeois du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'architecture militaire figure dignement avec la porte de Morat, un des fleurons encore existants des fortifications de Fribourg, et les ruines imposantes du château d'Illens. Le domaine civil est représenté par le pont de Tusy, audacieusement jeté sur les rocs et les îlots qui enserrant, en cet endroit, le lit de la Sarine.

Le charme d'Illens et de Tusy était, jusqu'ici, rehaussé par la solitude, bien favorable à la méditation en présence des œuvres du passé. Des transformations vont y être opérées; le manoir sera rendu habitable et à Tusy les eaux de la rivière seront recueillies dans un but industriel; espérons que l'architecte et l'ingénieur sauront conserver à ces anciens monuments le cachet qui leur est propre; mais nous sommes heureux d'avoir pu les reproduire, avant l'exécution des travaux qui amèneront nécessairement de notables changements dans leur configuration. A une époque telle que la nôtre, où des bouleversements continuels modifient l'aspect des villes et des campagnes, un des buts de notre publication est de garder intact le souvenir des œuvres exécutées par nos pères. Dans cet ordre d'idées nous donnons un échantillon de l'ancienne architecture de nos campagnes: la maison Mossu, à Charmey. Même au centre des Alpes fribourgeoises, des transformations regrettables se font sentir chaque jour; les antiques demeures disparaissent, dévorées par des incendies ou démolies, en vue de nouvelles exigences; au lieu de conserver l'ancien type dont l'utilité est consacrée par une longue expérience, on préfère faire construire par un entrepreneur — presque toujours italien — une maison banale, une « carrée », comme l'on dit dans le pays, à sa place dans le faubourg d'une ville, mais dépourvue de tout sens dans le cadre alpestre qui l'entoure.

Un bon vieux poêle d'autrefois et une crédence gothique, provenant tous deux du château de Cressier, près de Morat, sont les témoins de la recherche intelligente apportée par nos ancêtres dans l'ornementation de leur mobilier.

Le drapeau donné aux Fribourgeois par le pape Jules II, pendant les guerres d'Italie, est un glorieux souvenir de la vaillance des Confédérés. Enfin, le gracieux costume d'une jeune femme de la partie française du canton de Fribourg appartient bien au passé, puisqu'il a complètement disparu aujourd'hui.

MAX DE DIESBACH

Président de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

# TABLE DES PLANCHES

---

1. Jean Grimoux (Peintre fribourgeois né à Romont en 1674, mort à Paris en 1740) . . . . . J.-J. BERTHIER.
2. Portrait d'un jeune militaire par Jean Grimoux . . . . . J.-J. BERTHIER.
3. Médailles de la bataille de Dreux et d'Anne d'Autriche . . . . . MAX DE DIESBACH.
4. Chaire de l'église de Romont . . . . . FRÉDÉRIC BROILLET.
5. Vitraux de la Collégiale de St. Nicolas . . . . . MAX DE DIESBACH.
6. Le Pont de Tusy . . . . . AMÉDÉE GREMAUD.
7. Porte de Morat (Architecture militaire) . . . . . CHARLES STAJESSI.
8. Costume fribourgeois . . . . . J.-J. BERTHIER.
9. Descente de croix (Retable en bois sculpté à Christlisberg). . . . . FRANÇOIS PAHUD.
10. Un reliquaire du XVII<sup>e</sup> siècle (Spécimen d'orfèvrerie fribourgeoise) . . . . . MAX DE TECHTERMANN.
- 11.-12. L'Annonciation de la Vierge (Panneaux peints par Hans Friess) . . . . . J.-J. BERTHIER.
13. Adoration des Bergers (Peinture de Hans Friess) . . . . . J.-J. BERTHIER.
14. Adoration des Mages (Peinture de Hans Friess) . . . . . J.-J. BERTHIER.
15. Un poêle d'autrefois . . . . . MAX DE TECHTERMANN.
16. Bannière donnée aux Fribourgeois par le pape Jules II . . . . . MAX DE DIESBACH.
17. Ruines du château d'Illens (Le manoir vu du côté N.-E.) . . . . . CHARLES STAJESSI.
18. Ruines du château d'Illens (Le manoir vu du côté S.-O.) . . . . . CHARLES STAJESSI.
19. Ruines du château d'Illens (Intérieur du manoir) . . . . . CHARLES STAJESSI.
20. Ruines du château d'Illens (Les cheminées) . . . . . CHARLES STAJESSI.
21. Couvent des Capucins à Bulle (Porte de l'église) . . . . . ROMAIN DE SCHALLER.
22. Vitrail (Portrait du B. P. Canisius 1591) . . . . . J.-J. BERTHIER.
23. Ancienne maison Mossu à Charmey . . . . . FRÉDÉRIC BROILLET.
24. Un dressoir renaissance . . . . . MAX DE TECHTERMANN.



Le Comité directeur du *FRIBOURG ARTISTIQUE A TRAVERS LES AGES* se  
compose des délégués des deux Sociétés fondatrices :

Pour la Société des Amis des Beaux-Arts :

MESSIEURS

Hubert LABASTROU, *Président.*

P. J.-J. BERTHIER.

Max de TECHTERMANN.

Max de DIESBACH.

Pour la Société des Ingénieurs et Architectes :

MESSIEURS

Amédée GREMAUD.

Romain de SCHALLER.

Modeste BISE.



## RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

(Le manoir vu du côté N-E).

A l'amateur de sites pittoresques, nous conseillons de se rendre à Arconciel, village situé à 11 1/2 kilm. de Fribourg, sur la rive droite de la Sarine. De là, en continuant sa marche devant les maisons dites „ à la garde “ et „ en muraz “ (noms caractéristiques pour l'archéologue <sup>1)</sup>, puis en descendant sans grande peine la pente boisée, il atteindra le bord de la rivière. Les ruines des châteaux d'Ilens et d'Arconciel lui apparaîtront alors, tout d'un coup, au-dessus de deux parois de rocher presque parallèles et en échelons. Là-haut, à la pointe du premier rocher, se dresse une grosse tour. Sa face du côté de l'abîme, prise pour elle-même, a un certain cachet oriental, syrien, couverte qu'elle est de ces guérites rectangulaires, saillantes et portées sur des consoles, de ces *moucharabis* <sup>2)</sup> se chevauchant d'un étage à l'autre pour battre toute l'étendue du pied de la muraille.

Au sommet des murs de l'édifice, là où l'imagination entrevoit encore une couronne de créneaux, un mâât, une longue oriflamme armoriée ondulant et claquant au vent, croît une végétation sauvage et tourmentée. En bas, la rivière mine incessamment le pied du rocher, semblant s'efforcer de faire écrouler et disparaître les ruines du château qui la domine si fièrement.

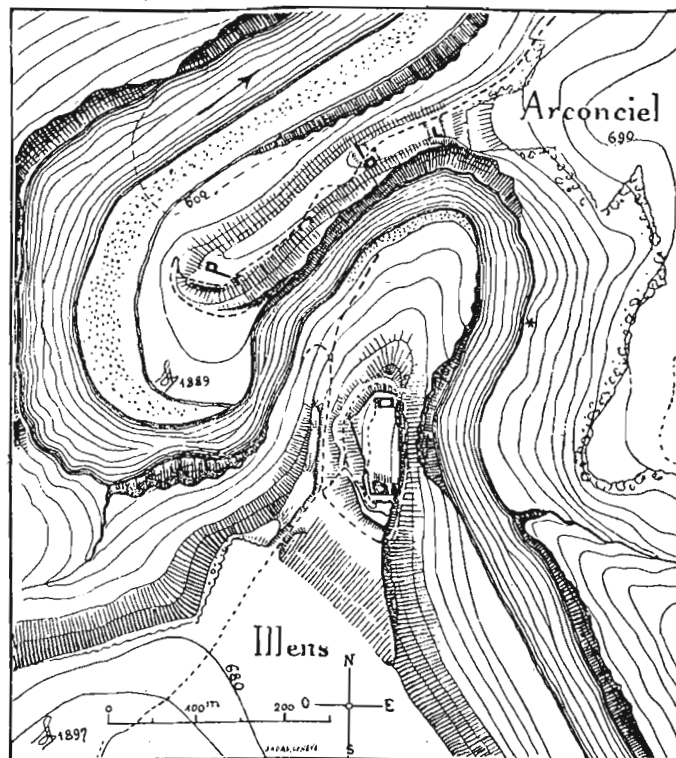
Nous dirons l'origine et la nature de cette tour d'Ilens. On nous permettra de développer auparavant quelques considérations générales qui peuvent s'appliquer aux châteaux de notre pays.

Qui n'a fait la remarque que les châteaux et les bourgs anciens du canton de Fribourg comme ceux, du reste, de bien d'autres contrées de configuration analogue, sont situés en des lieux qui, primitivement, devaient être inaccessibles ou d'un accès fort difficile de plus d'un côté. Ces emplacements nous paraissent bien mal commodes aujourd'hui, là, où des villes modernes se sont formées autour des châteaux et des bourgs du moyen âge. On s'efforce, à grands frais, de les aplanir et de les relier aux plateaux d'alentour. Le centre de gravité de leur population tend constamment à se déplacer vers le côté ouvert. Ce sont uniquement leurs *propriétés défensives* naturelles qui, en d'autres temps, ont fixé le choix de ces emplacements.

Notre pays accidenté, sillonné de rivières sinueuses et profondément encaissées, se prêtait merveilleusement à des organisations défensives simples. Les derniers contreforts de nos montagnes, les croupes qui se dressent dans les sections formées par les confluent ou dans les replis de nos rivières, étaient autant de forteresses préparées par la nature. Nombreuses dans notre pays, elles ont dû, de bonne heure, inviter les hommes à se fixer dans leur sein ou sous leur protection.

Où chercher ailleurs que dans des positions de ce genre, les douze oppides (et les castels leurs diminutifs) que les Helvétiens abandonnèrent l'an 58 avant J.-C., au début de leur expédition malheureuse à la recherche d'un autre séjour? Qui n'eut jamais un plus grand besoin de ces fortifications naturelles que ces tribus helvétiennes, que César nous montre tantôt en guerre entre elles, tantôt pressées par les masses envahissantes des Germains?

Nous croyons donc pouvoir dire, sans exciter aucune susceptibilité, aucun sourire, que les positions de nos châteaux et de nos bourgs anciens ont été occupés bien avant le moyen âge, bien avant l'époque romaine de notre pays, quoique cette première occupation n'ait laissé, le plus souvent, aucune trace certaine. Leur occupation remonte aussi loin qu'il y a eu sur ce sol des populations devenues sédentaires,



<sup>1)</sup> On a découvert au village d'Arconciel des tuiles et des médailles romaines; sous le château d'Arconciel, des monnaies romaines, à Ilens, un objet celtique isolé.

<sup>2)</sup> Caumont prétend que tel est le nom arabe de ces échauquettes, machicoulis isolés, importés en Europe par les croisés au XIII<sup>e</sup> siècle.

ayant à se défendre contre les attaques d'autres hommes. Ces positions étaient, en effet, les abris naturels les plus sûrs qu'elles pussent trouver.

Aux premiers occupants, qui ne disposaient que de peu de moyens de travail, on ne peut attribuer que les fossés souvent doubles, larges et profonds, creusés dans la couche meuble, et les levées de terre, souvent à noyau de pierres et de bois entremêlés, qui rejoignent les défenses naturelles des lieux de refuge.

Les Romains occupèrent d'abord ceux-là, d'entre les oppides et castels gaulois, qui se trouvaient sur leurs grandes lignes de communication, puis plus tard, ceux qui se trouvaient sur leurs lignes de défense, négligeant, il est vrai, les autres comme trop écartés. Il semble pourtant que dans bien des cas, ils préférèrent établir leurs stations dans le voisinage immédiat de ces oppides ou de ces castels, sur une hauteur découverte, par exemple, plutôt que dans leur enceinte. Les anciens habitants, sous leur protection ou sous leur domination, durent sortir de leurs refuges soit de gré soit de force et s'établir dans les lieux ouverts et de culture. Une ère de tranquillité et de civilisation commença pour eux; mais bientôt les invasions furieuses et répétées des peuples du nord vinrent les atteindre (milieu du III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle).

Chaque invasion refoulée laissait, après elle, bien des guerriers francs ou bourgondes qui se fixèrent dans le pays comme colons. Les Romains composèrent même avec eux, leur donnèrent des terres à charge de service militaire (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle). Devenus ainsi leurs auxiliaires, ces guerriers-colons durent s'établir dans les lieux fortifiés, y recevoir les habitants et leurs effets à chaque nouveau danger et les défendre. Après bien des vicissitudes, les Romains et leurs auxiliaires furent eux-mêmes écrasés (V<sup>e</sup> siècle).

Toute autorité civile disparut dans l'effondrement de la puissance romaine, les évêques seuls restèrent au milieu du chaos, entre les conquérants et les populations. Leur caractère sacré, leur supériorité intellectuelle et aussi une espèce de magistrature à eux conférée par les derniers empereurs, leur donnaient une grande autorité sur les populations et en imposèrent aux conquérants à moitié christianisés (VI<sup>e</sup> siècle). Là, déjà, est l'origine de la puissance temporelle que nous verrons plus tard en partage aux évêques de notre pays. Les souverains n'eurent ensuite qu'à la reconnaître et à la confirmer.

Sous les rois burgondes et francs (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle), les guerriers chargés d'assurer l'autorité royale dans le pays et de la levée des tribus destinés aux trésors des princes, furent établis dans les anciens castels. En temps de guerre, ils devaient y renfermer les effets, les femmes, les enfants et les invalides, à l'abri de leurs remparts.

Toujours, les positions naturellement fortes furent occupées pour laisser passer le torrent et attendre qu'il se fût brisé. „Telle est la loi que les bonnes positions défensives sont toujours les mêmes et que les fortifications d'un âge y succèdent toujours à celles d'un âge antérieur“<sup>1)</sup>. Le moyen âge n'eut pour l'emplacement de ses châteaux et de ses bourgs, qu'à choisir parmi les nombreux lieux de refuge des populations anciennes ou qu'à relever les murs construits par les Romains. Le seigneur inféodé trouva, dans ces mêmes lieux, une place toute désignée pour y dresser son château qui devint le point d'appui de son droit ou de ses prétentions, mais en même temps, aussi, l'asile le plus sûr de ses vassaux en temps de guerre (IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles).

Le château dût être, dans le principe, aussi simple et restreint qu'on peut l'imaginer. Dans nos contrées, le bois, fort abondant, devait dominer dans sa construction sous forme de palis, de bretèches, de ponts et d'appentis intérieurs. Cette abondance de bois et le peu d'aptitude des indigènes pour cet art firent que l'usage de la maçonnerie, presque abandonné depuis les Romains, fut très lent à reparaître. Il fut d'abord appliqué à la partie qui était réservée à servir de citadelle au donjon, puis ensuite, par extension, aux murs élevés sur les anciens retranchements du côté accessible.

Les premières maçonneries furent composées uniquement de pierres roulées, de petites dimensions, ramassées sur les grèves des rivières. La pierre à chaux et le sable bien lavé pour faire le mortier n'étaient pas difficiles à procurer: aussi celui-ci fut-il prodigué. Les premiers parements, formés de galets naturellement aplatis, offrirent cette disposition que l'on nomme *appareil en arête de poisson* ou *en épi*. Des pierres schisteuses, ou de préférence le tuf, fournirent les linteaux des portes et des fenêtres. Dans l'épaisseur de ces vieux murs, on trouve toujours des pièces de bois, assemblées ou non, entre elles noyées dans la maçonnerie, sans doute pour la rendre plus résistante aux écartements et aux dislocations de causes diverses qu'elle pouvait avoir à supporter. Ce mélange de bois et de maçonnerie semble être

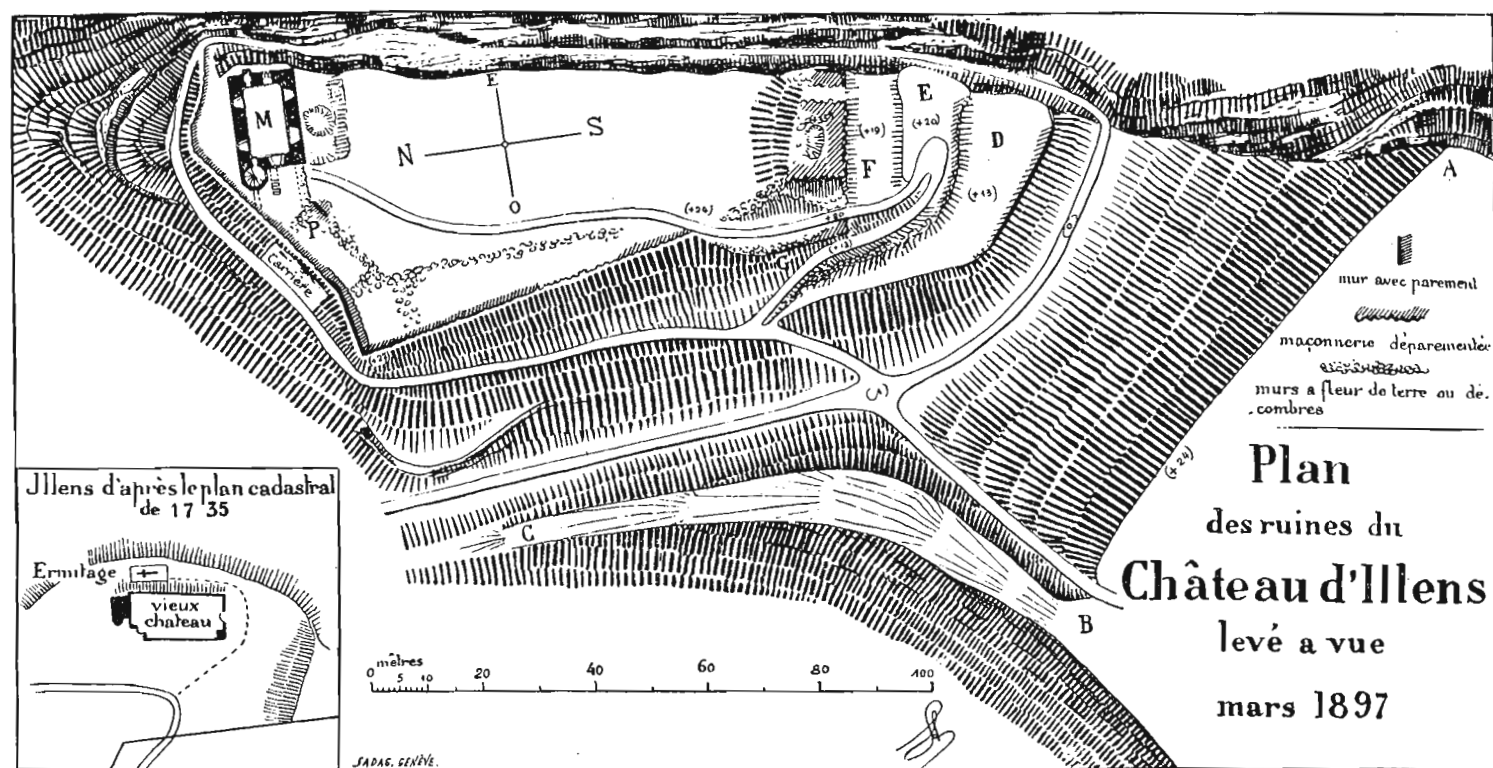
<sup>1)</sup> Delair. Essai sur les fortifications anciennes.



une réminiscence des murs gaulois, faits de poutres de pierres et de bois. Les débris des édifices romains, s'il s'en trouvait dans les environs, entrèrent aussi dans ces murs élevés à la hâte, pêle-mêle avec des petits blocs erratiques, recueillis dans les champs et employés bruts.

Les châteaux d'Illens et d'Arconciel (ces deux châteaux sont inséparables dans l'histoire) ont pour assiette deux croupes de molasse s'avancant dans un double repli de la Sarine, à 2 1/2 heures en amont de Fribourg. On a déjà signalé la grande analogie qui existe entre cette position et celle de Fribourg-Bourguillon-Montorge. Illens a son niveau à 70<sup>m</sup> environ au-dessus de la Sarine. Il domine d'environ 30<sup>m</sup> le bourg ruiné d'Arconciel. De chacun des deux promontoires, un chemin descend au bord de la Sarine, se dirigeant à peu près vers le même endroit. Là se trouvait évidemment un passage: pont ou bac. On ne pourrait comprendre autrement la réunion constante des deux châteaux dans une même propriété ou seigneurie. Aujourd'hui, le passage d'un château à l'autre exige un détour de plus d'une heure.

Le plan qui accompagne notre notice, a été pris sur les lieux au printemps 1897. Levé sans instrument, au milieu des difficultés causées par des fourrés presque impénétrables et par des escarpements insurmontables, il ne peut prétendre à une exactitude absolue en tout point. Il peut cependant nous dispenser de longues descriptions. Le plus ancien plan cadastral d'Illens est de 1735. Bien qu'il ne corresponde guère à l'état des lieux, nous croyons utile d'en donner un extrait. Il doit être la reproduction d'un plan divisionnaire de 1719, signé Sevin Ingénieur, se trouvant aux granges d'Illens. Le plan cadastral



actuel, fort sommaire, ne nous donne aucun renseignement. Espérons que, dans les nouveaux levés cadastraux, les géomètres s'attacheront à marquer minutieusement le relief des terrains et des ruines qui intéressent l'histoire du canton. C'est le vœu que la Société cantonale d'histoire a émis dans l'une de ses séances.

Le grand fossé, creusé à l'isthme de la presqu'île, ne manque ni à Illens, ni à Arconciel. En avant du fossé du château d'Illens s'étend une jolie place unie, horizontale, de 400<sup>m</sup> de longueur sur 200<sup>m</sup> environ de largeur. D'un côté, le ravin de la Sarine et le fossé du château limite cette place; de l'autre côté, la hauteur sur laquelle s'élèvent les granges d'Illens semble avoir été taillée comme pour faire un amphithéâtre.

De la hauteur des Granges, le chemin vient former descente dans le fossé. Là, exposé d'un côté aux traits du château qui le domine, il est flanqué à sa gauche par une levée de terre rocailleuse, un épaulement B C, qui attire tout particulièrement notre attention. Nous le considérons comme le retour d'un retranchement, aujourd'hui complètement effacé, qui devait border le fossé à l'extérieur A, B, C, et barrer complètement la presqu'île dont le château n'occupe qu'un côté, et en même temps, le chemin conduisant à la Sarine vers le bourg d'Arconciel. Comment admettre, en effet, que l'approche de la crête du fossé qui domine à bonne portée les terrasses D, E, défendant le pied du château, n'ait pas été disputée, pas plus que la descente dans le fossé?

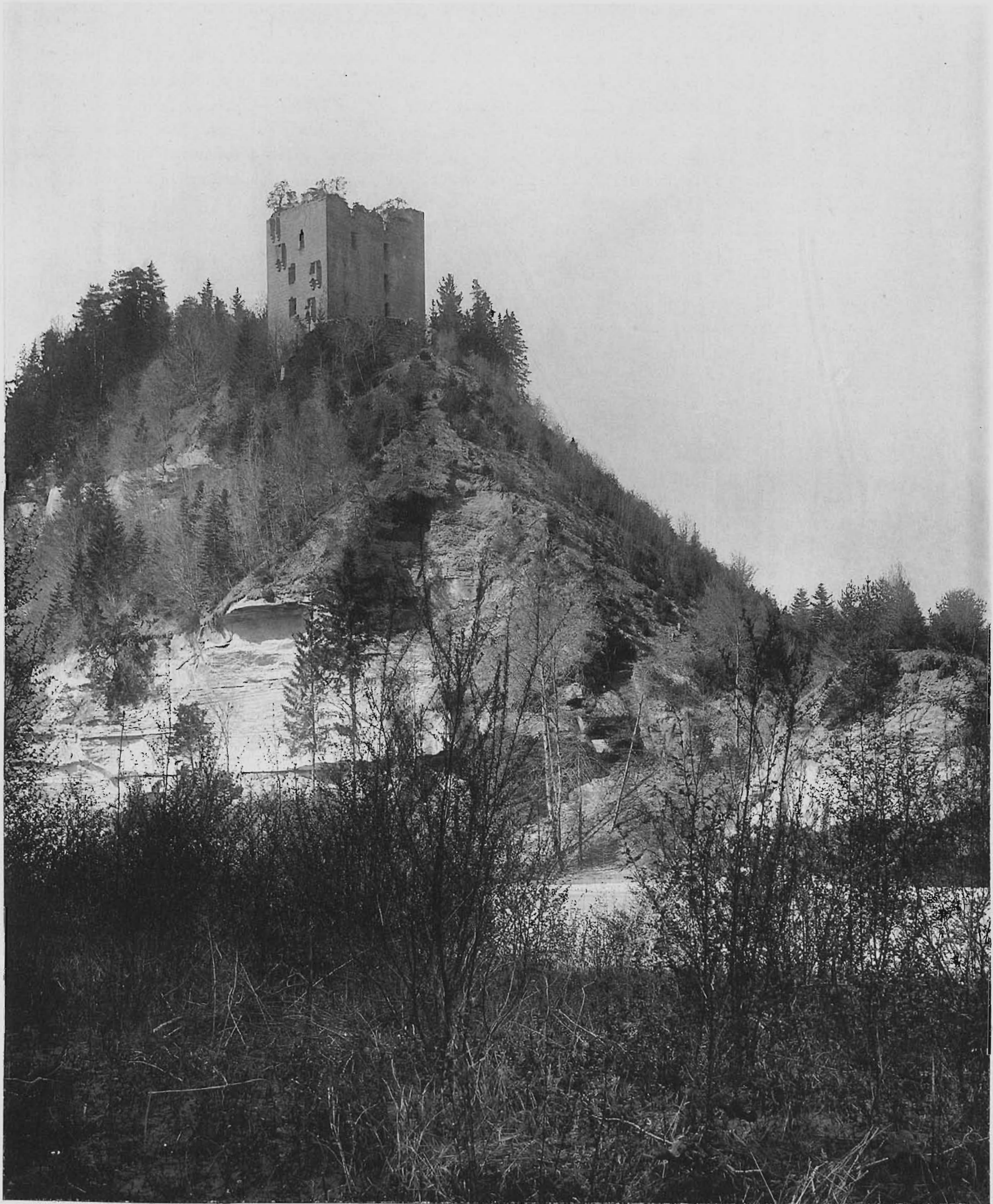
Les deux terrasses étagées D, E, devant le front sud du château, devaient avoir leurs enceintes de murs, leurs portes et former ainsi des cours : pièges pour les assaillants et places d'armes pour la défense. Le chemin, longeant en rampe les murs du château, venait se recourber dans la seconde cour E, pour franchir ensuite le dernier fossé F, creusé devant la porte du château. Il ne reste aucune trace de cette porte et du pont qui, peut-être, la précédait. A droite de l'entrée se dresse un gros massif de maçonnerie en blocage composé presque uniquement de cailloux roulés, et à mortier fort abondant. C'est un noyau de mur dont le revêtement a été complètement enlevé. Sommes-nous en face des débris d'une tour ou simplement d'un mur avec retour ? Il faudrait, pour s'en assurer, opérer des fouilles dans la motte qu'ont formée, du côté intérieur, les débris et la végétation.

Au dessus de l'abîme, le mur a conservé encore quelques assises régulières de pierres de tuf entre lesquelles a été prise une saillie du rocher de fondation. Le côté Est de l'enceinte, défendu par l'escarpement, ne laisse voir aucun vestige de mur. Des constructions en bois, de simples palissades peut-être, le bordaient. Les côtés Ouest et Nord étaient défendus par des murailles continues. Un dessin montre qu'elles étaient encore assez élevées, bien qu'en ruines, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il en reste encore, au-dessus du sol, une faible partie à l'angle NO. Seuls le mur de soutènement de cette partie et celui de la première terrasse D au Sud ont conservé leur parement. Il est en pierres de molasse de moyen appareil, à joints épais, mais très régulièrement disposés. Nous sommes portés à y reconnaître un travail de reconstruction du XIV<sup>e</sup> siècle. Au point G, sous l'entrée, on remarque, dans le mur déparementé, des trous de forme arrondie en dessus, régulièrement espacés de 2<sup>m</sup> entre eux, ayant servi de logement à des poutres non équarries, dont la raison d'être nous échappe totalement.

Enfin, le long du côté O et NO de l'enceinte, à un intervalle moyen de 8<sup>m</sup> de celle-ci, court une ligne de fondations ou de décombres presque à fleur de terre. S'agit-il d'une seconde enceinte intérieure ou des façades de bâtiments adossés à une enceinte unique de murs ? Nous ne pouvons le dire. L'étendue du terrain renfermé dans les murs du château d'Illens n'était pas grande : 4500<sup>m</sup><sup>2</sup> au plus, les terrasses y comprises.

*(A suivre.)*

*CHARLES STAJESSI.*



*Phototypie de la Soc. anonyme des Arts graphiques, Genève  
(Anc. Maison F. Thévoz & C<sup>o</sup>)*

*Cliché de E. Lorson, Phot. à Fribourg*

*Publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes*

RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

Le Manoir vu du côté N.-E.

## RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

(Le manoir vu du côté S-O).

L'histoire des châteaux d'Illens et d'Arconciel est bien obscure. Une nuit noire la couvre jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Alors, se produit une lueur, mais c'est une lueur pleine de mystères. Elle nous montre le roi Henri IV investissant en 1082, sur les conseils de l'évêque de Sion Hermanfroid, de l'évêque de Lausanne Bourcard <sup>1)</sup>, et, en récompense de ses fidèles services, le comte „ Conon “ et ses descendants, du château et de la ville d'Arconciel situés dans le pays dit d'Ochtland, dans le comté de Tir, ainsi que des villages de Farvagny et de Sales avec toutes leurs dépendances <sup>2)</sup>. Quel est ce comte Conon ? Mystère ! De quelle nature étaient les services rendus par lui à l'empereur ? Mystère ! Quel était ce comté de Tir cité nulle part ailleurs ? Mystère encore ! Bien que le nom d'Illens ne figure point dans cet acte, le château de ce nom devait néanmoins être compris dans cette donation : avec la terre de Farvagny, peut-être, dont le village est situé sur la même rive, à 1 lieue seulement, sinon avec le Castrum d'Arconciel, dont il aurait été la citadelle.

On croit que ce comte Conon était Conon d'Oltigen, frère de l'évêque Bourcard et fils du comte Bucôn d'Oltigen. Ce sont là d'ailleurs les trois seuls membres connus de la famille. Le comté d'Oltigen devait s'étendre sur la rive gauche de l'Aar, entre cette rivière et la Sarine. Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons les seigneurs de Neuchâtel (ils ne se titrent de comtes qu'à partir de 1192) en possession de la seigneurie d'Arconciel <sup>3)</sup>. On infère de là que la maison de Neuchâtel, ainsi que celle de Fenis dont elle paraît être issue, furent intimement liées par la parenté avec la maison des comtes d'Oltigen. D'un autre côté, le nom d'Oltigen (Otdenges) n'est plus, dans la suite, que celui d'une simple seigneurie qui avait des dépendances dans le voisinage d'Arconciel (1166 à 1173).

Le comté de Neuchâtel a dû être démembré vers 1226. C'est à la suite de ce démembrement, que la seigneurie d'Arconciel aurait passé à la branche d'Aarberg de cette maison. Le 2 juin 1251, Ulric, seigneur d'Arconciel et d'Aarberg, fait acte de soumission à Pierre de Savoie pour les châteaux d'Arconciel et d'Illens qu'il promet de défendre contre quiconque au nom de Pierre de Savoie. Sur quoi étaient fondées les prétentions de Pierre de Savoie à la suzeraineté de toutes les seigneuries du pays romand ? Encore une question historique qui n'est pas près d'être résolue ! L'avouerie du couvent d'Hauterive appartient à cette époque, sans conteste, à la même famille d'Aarberg.

Mais déjà le bourg de Fribourg, organisé sous les auspices des puissants ducs de Zæhringen et de leurs successeurs, l'emporte sur les petits bourgs du voisinage plus anciens, mais moins bien patronnés et moins bien situés. Placée comme une barrière malencontreuse aux vues de Fribourg du côté de la Savoie, la seigneurie d'Illens et d'Arconciel vit bientôt sa situation politique devenir difficile. Cette situation se compliqua encore de ce que Guillaume d'Aarberg vendit la seigneurie, vers 1286, à Nicolas d'Englisberg, un important bourgeois de Fribourg à qui cette ville avait avancé 300  $\pi$  à cet effet. Sans doute, Guillaume conserva des droits de suzeraineté ou de rachat sur la seigneurie, ce que prouve l'investiture à lui renouvelée en 1299 par l'empereur Albert. Mais Nicolas d'Englisberg, en reconnaissance du prêt accordé, s'était reconnu vassal de Fribourg pour la seigneurie d'Illens et d'Arconciel, en mettant ces châteaux à sa disposition <sup>4)</sup>. Fribourg avait ainsi pris pied dans leur enceinte.

Des droits mal définis, celui de la nomination du châtelain entre autres, donnèrent lieu à des dissentiments sans fin entre les comtes d'Aarberg, Fribourg, les bourgeois d'Arconciel et les d'Englisberg, ceux-ci se rapprochant tantôt de l'une, tantôt de l'autre des parties principales. <sup>5)</sup> On ne connaît cependant aucunement la cause de l'irruption que firent dans ces deux châteaux, en 1324, les Bernois et les Fribourgeois alliés. Le chroniqueur bernois Justinger dit que le coup était dirigé contre les sires de la

<sup>1)</sup> Prêlat marié et guerrier, tué à la bataille de Gleichen le 24 décembre 1089, porteur de la bannière de l'empire.

<sup>2)</sup> Archives de la Société d'histoire du Canton de Fribourg, tome VI, livraison I, livre des anciennes donations d'Hauterive, publié par J. Gremaud.

<sup>3)</sup> Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, avait épousé Emma de Glâne, sœur du fondateur d'Hauterive. On a cru qu'Arconciel lui était venu de ce mariage. Cette hypothèse, mal fondée, est aujourd'hui abandonnée.

<sup>4)</sup> Mai 1296, R. dipl. LXII.

<sup>5)</sup> Recueil dipl. XLVI, XLVIII, LXIII.

Tour, mais, à cette époque, ceux-ci n'étaient pas encore propriétaires de la seigneurie. <sup>1)</sup> Y avait-il déjà des droits ou bien Pierre de la Tour s'était-il simplement retranché dans l'un de ces châteaux? On ne peut rien affirmer à ce sujet <sup>2)</sup>.

En 1377, Antoine de la Tour-Châtillon, après l'aliénation de ses propriétés en Valais, fit l'acquisition d'Illens et d'Arconciel, de Luquette de Gruyère, veuve en secondes noces de Pierre, comte d'Aarberg <sup>3)</sup>. Il était parent d'Amédée de Savoie et fut châtelain de Romont. Par le mariage de Jeanne, fille d'Antoine de la Tour, avec Jean de la Baume, Seigneur de Valufrin et de l'Abergement, conclu en 1384, les châteaux d'Illens et d'Arconciel passèrent dans cette maison.

Guillaume de la Baume succéda à son père Pierre, vers l'année 1455. Il fit construire, dans l'enceinte du vieux château d'Illens, à peu près là où devait s'élever l'ancien donjon, un manoir seigneurial dans le goût du temps. Ce sont les ruines imposantes et bien conservées de ce manoir, qui donnent à Illens un attrait tout particulier. C'est la face de ce manoir, tournée vers l'abîme, que nous avons prise d'abord pour celle d'une tour forte, hérissée de défenses. Tout autre est l'aspect du bâtiment, dans la cour du château. On ne retrouve plus ici le donjon sombre et bien fermé de l'ère féodale, mais bien un élégant et solide hôtel, un vrai manoir de campagne, transporté dans un ancien lieu de refuge. Certes, les murailles en sont bien épaisses encore: 2<sup>m</sup>,70 à la base, mais elles sont percées de grandes fenêtres s'ouvrant à quelques pieds du sol; d'un autre côté, elles sont évidées intérieurement jusqu'à ne conserver que 0<sup>m</sup>,30 d'épaisseur, pour former les niches de grandes cheminées superposées et leurs multiples tuyaux. L'endroit, ainsi affaibli de la muraille, est si peu dissimulé, qu'un arc de décharge l'indique nettement en dehors. Si la muraille Sud a peu d'ouvertures, c'est tout simplement parce que les cheminées en occupent la majeure partie, à l'intérieur. La porte décorée s'ouvre de plain pied, dans une tourelle octogonale à grandes fenêtres; elle n'a ni herse, ni pont-levis, ni défenses particulières. Et ces *moucharabis* qui nous ont paru si menaçants du côté extérieur de la forteresse? Ce sont tout simplement des latrines, de vrais cabinets d'aisance <sup>4)</sup>. On y constatera la recherche du confortable jusque dans la coupe des sièges en pierre.

Un écusson sculpté en relief et appareillé au-dessus de la porte qui donne, par l'escalier de la tourelle, accès au troisième étage du manoir, porte les armes des de la Baume et celles des de Longwy réunies <sup>5)</sup> (parti au premier d'or, à la bande virée d'azur, qui est la Baume; et au deuxième d'azur, à la bande d'or, qui est Longwy). Or, Guillaume de la Baume avait précisément épousé (la date de ce mariage n'a pas encore été retrouvée) Henriette, fille de Jean de Longwy, seigneur de Raon et de Jeanne de Vienne, dame de Pagny. Il résulte donc du rapprochement des armes de ces deux familles, dans la partie la plus élevée du bâtiment, qu'à Guillaume seul, on peut attribuer la construction, et que la date exacte de celle-ci est comprise entre 1455 et 1475: commencement et fin de la domination de Guillaume de la Baume dans cette contrée.

Nous verrons bientôt que Guillaume s'était trop pressé en construisant, dans l'enceinte du vieux refuge, un manoir pacifique et confortable, plutôt qu'une bonne tour habitable, mais prête à la défense. Mais, comment aurait-il pu prévoir une attaque aussi brusque, lui, l'hôte fêté et choyé des Fribourgeois en 1494. Il paraît qu'au moment du danger, on chercha à retrancher le nouveau corps de bâtiment. On remarque, en effet, à l'angle de sa face Ouest, des cavités, logements de poutres, dont le groupement dessine nettement la section d'une galerie couverte qui devait, dans le prolongement de la face pleine du sud, aller rejoindre la tour ou maison forte de l'angle Nord-Ouest de l'enceinte. On avait ménagé

<sup>1)</sup> „Illingen et Ertzenbach“ écrit Justinger. Un autre chroniqueur bernois, Valerius Anselm, rapporte le fait à 1327. L'historien bernois Tillier a adopté la version de Justinger. Des chroniques placent le fait en 1308. Un manuscrit Castella dit même que le cartulaire d'Ecuivillens en fait mention et qu'il cite plusieurs personnes tuées „in irruptione Illingensis. (Bechtold H. de Fribourg, I. p. 96).

<sup>2)</sup> L'ancien conseiller Comba, dans un manuscrit déposé à la bibliothèque cantonale (il écrivait vers 1835), sait remplir toutes les lacunes de l'histoire d'Arconciel et d'Illens, mais ses explications sont au lieu de preuves accompagnées de telles... naïvetés, que nous devons faire toutes nos réserves en les donnant ici. Il dit qu'en 1325, Pierre de la Tour était *châtelain* d'Arconciel pour les d'Englisberg; — que c'est Agnès de Gruyères, veuve de Nicolas d'Englisberg, qui répara et compléta les châteaux d'Arconciel et d'Illens et cela au moyen d'un prêt d'argent obtenu de Fribourg en 1301; — que *dans ce même but* le fils de cette dame, Jean d'Englisberg, son épouse Jeannette de Bossonnens et leurs enfants Wilhelm et Marguerite, dûrent vendre des propriétés en 1302, au couvent d'Hauterive — que Jacques d'Englisberg était *châtelain* d'Illens et d'Arconciel pour Pierre de la Baume, vers 1454; — qu'à partir de 1455 le nouveau châtelain fut Aimé Blanc et que celui-ci fut chargé de réparer le château d'Illens. De tout cela, chacun prendra ce qu'il voudra.

<sup>3)</sup> Ce Pierre d'Aarberg avait acquis la bourgeoisie de Fribourg en 1338, R. dipl. CXXXIII, Fribourg le prit à son service comme capitaine en 1339 CXXXV. Dans ces actes, Pierre, comte d'Aarberg, ne se donne pas le titre de seigneur d'Illens et d'Arconciel mais bien dans l'acte de son renouvellement d'alliance avec Fribourg en 1350. R. dipl. CLXXVX. Dans ce traité Pierre reconnaît les avantages faits aux Fribourgeois par les d'Englisberg en 1295 et en 1334.

<sup>4)</sup> Ces appendices pouvaient néanmoins, par un choix approprié des projectiles, devenir à l'occasion des moyens de défense efficaces. On rencontre déjà, ça et là, dans les châteaux du XIII<sup>e</sup> siècle, de ces machicoulis à double effet.

<sup>5)</sup> Il est de la forme la plus simple, haut 0<sup>m</sup>,34, largeur 0<sup>m</sup>,30. L'artiste l'a attaché par derrière à une branche feuillue, figurant sans doute, une branche détachée de l'arbre généalogique. M. Max de Diesbach en a fait l'objet d'un article dans les „Archives héraldiques suisses“ en 1897.

de la sorte, devant la porte d'entrée du manoir, une petite cour intérieure fermée. Evidemment, on n'avait pas sacrifié ainsi la vue de la façade la plus élégante, sans des raisons bien graves. D'autres logements de poutres, taillés sous les fenêtres de la tourelle, montrent qu'une communication directe avait été établie, de l'intérieur de la tourelle au chemin de ronde de l'enceinte.

Dans le relief martelé, presque complètement effacé, qui existe au-dessus de la porte du manoir, on distingue encore vaguement la forme d'un cimier de casque au milieu, des fragments d'ailes un peu partout, la partie inférieure d'un lion dressé, des brins de banderolle ou de feuillage, épars sur le fond. Le sceau en cire, que Guillaume de la Baume a, comme témoin, appendu à certain acte de 1464 existant aux archives de Fribourg, nous permettra de reconstituer le tableau. Il y avait là, dans la partie inférieure, un écu incliné à la barre vivrée et en écharpe; — sur cet écu, un casque, forme d'armet, surmonté d'un cimier à gorge, long col, et tête d'oiseau (grue?), langue en dard, ailes déployées. De chaque côté se dressait un animal fantastique, ailé aussi, au corps et à la queue de lion et à la tête d'oiseau (griffon), qui appuyait sur l'écu et sur le casque ses grosses pattes aux griffes en arrêt.

Les Suisses avaient déclaré la guerre au duc Charles de Bourgogne le 21/25 octobre 1474, et la campagne s'était ouverte par le siège d'Héricourt. Avant que la guerre ne fut aussi déclarée à la Savoie qui cherchait à négocier, les Fribourgeois, profitant des dispositions des Bernois, s'emparent, avec leur concours, des châteaux de Guillaume de la Baume. Celui-ci était chambellan du duc de Bourgogne, mais pour Illens et Arconciel, il était vassal de la Savoie.

Illens fut pris par escalade le 3 janvier 1475, Arconciel eut le même sort. La défense fut fort passive, elle se ressentit beaucoup de l'éloignement du maître<sup>1)</sup>. Le château fut pillé et saccagé. Pourtant, on chercherait en vain des traces d'incendie, sur les murs bien conservés du manoir. La fureur de la soldatesque semble s'être déchargée sur les parties sculptées et moulurées de l'édifice. On comprend, jusqu'à un certain point, que le premier acte du vainqueur ait été d'effacer les emblèmes de l'ennemi qui s'étaient orgueilleusement au-dessus de la porte, et peut-être aussi sur les manteaux des cheminées, mais que dire de la mutilation barbare des colonnettes de la porte, de celle des sveltes meneaux en croix des grandes fenêtres et de leur encadrement ciselé avec tant de soins? Vraiment, les farouches républicains de 1789 ne firent pas mieux dans les châteaux de la France.

En dépit de ces injures, les grandes fenêtres ont conservé un noble et bel aspect. Un appareilleur habile s'est ingénié à en varier l'ornementation d'un étage à l'autre. Sans doute, ce sont toujours les mêmes membres: boudins, listels et cavets ou gorges du XIV<sup>e</sup> siècle, mais leur arrangement, leur disposition change à chaque étage. Au premier, l'artiste les a courbés gracieusement aux angles supérieurs des baies; partout ailleurs, il a préféré les faire ressortir par des intersections, des pénétrations à angle droit. Au second, les boudins se multiplient: un pour l'encadrement général, deux pour celui des baies; le nerf méplat de celui du milieu, par ses croisements, forme dans le cadre de jolis caissons. Partout, les boudins bien nervés viennent poser légèrement, par des plinthes polygonales, sur un appui peu saillant et profilé avec modération. Les pieds droits de la porte sont formés des mêmes membres que ceux des fenêtres. Leurs chapiteaux paraissent avoir été enveloppés d'un feuillage bossué. Au-dessus de la porte d'entrée, on ne trouve plus la simple accolade du commencement du XV<sup>e</sup>, mais bien des boudins venant, par des arcs doubles, se fondre en un mât, et encadrant le tableau armorié que nous avons essayé de reconstituer. Le profil des fenêtres de la tourelle est plus simple et différent: deux cavets séparés par une petite feuillure.

La tourelle octogonale a trois de ses pans noyés dans les murs du corps de bâtiment. Les escaliers de pierre, qui tournaient en limaçon dans son intérieur, ont disparu; mais les logements de leurs abouts, creusés dans la paroi cylindrique de la tour, en donnent exactement les dimensions et la trace.

La tourelle devait-elle avoir un toit, une flèche? Cela nous paraît peu vraisemblable. Rien ne pouvait la terminer plus avantageusement qu'une plateforme. Dans ce cas, l'issue vers le haut devait être couverte par une petite guérite, quelque peu saillante à l'angle tourelle-façade. Une guérite de ce genre, avec toit élancé, manque rarement à cet endroit aux manoirs de l'époque, et dans une saillie de la crête ruinée des murs, nous avons crû reconnaître les faibles restes de son cul de lampe. La même guérite aurait aussi abrité le passage dans le comble de ce grand toit pyramidal qui devait surmonter le corps

<sup>1)</sup> Bien que châtelain du duc de Savoie à Romont en 1471—1475, Guillaume était absent du pays en ce moment.

de bâtiment. Il était aisé de ménager, en outre, une circulation sur les murs autour du toit, en donnant une largeur suffisante aux cheneaux en pierre, et en bordant ceux-ci d'une balustrade quelque peu en surplomb sur la face et soutenue par une corniche profilée.

La lice sur les murs ainsi obtenue n'aurait été interrompue que par la sortie des cheminées. Du côté de l'abîme, elle devait traverser une large loge en forme de lucarne, dont nous aurons l'occasion, dans un prochain article, de démontrer et la nécessité et l'existence. Qu'à tout cela, on ajoute les gargouilles singulières et les girouettes élégantes comme on savait les faire à cette époque, et l'on aura rétabli le type complet du manoir seigneurial du XV<sup>e</sup> siècle.

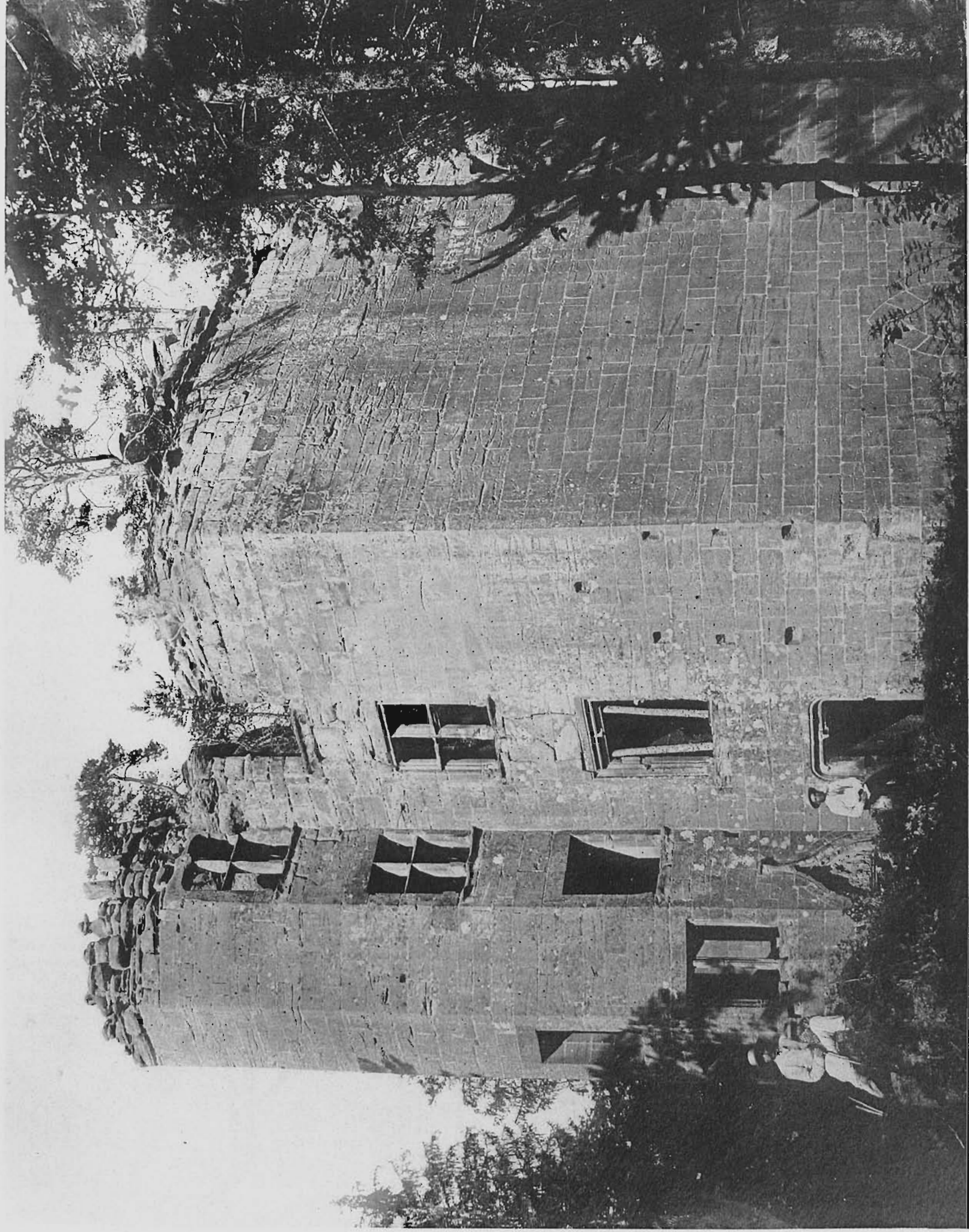
*(A suivre.)*

*CHARLES STAJESSI.*

FRIBOURG ARTISTIQUE  
à travers les âges

8<sup>e</sup> Année 1897

Planche XVIII



*Phototypie de la Soc. anonyme des Arts graphiques, Genève  
(Anc. Maison F. Thévoz & C<sup>o</sup>)*

*d'après une photographie de Rossier*

*Publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes*

RUINES DU CHÂTEAU DILLENS

(Le Manoir vu du côté S.-O.)



## RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

(Intérieur du manoir).

Dans le mur du manoir, du côté du précipice, on remarque un dispositif singulier, dont nous ne pouvons expliquer à coup sûr le but. Notre planche donne l'image de la face intérieure de ce mur. Les portes sont celles des latrines-moucharabis dont il a été fait mention dans un article précédent. L'autre ouverture, à chaque étage, est une fenêtre. Aux baies du premier et du second étage, on retrouve en effet les encastresments de la traverse d'une croisée <sup>1)</sup>. A l'étage supérieur pourtant, la baie paraît avoir été murée, dès l'origine peut-être. A sa place, on ne trouve à l'intérieur qu'un enfoncement dégradé, dans le mur. Or, les fenêtres du premier et du second étage sont reliées entre elles par un conduit ou une coulisse ayant toute la largeur de l'embrasure, mais seulement 0<sup>m</sup>,25 d'ouverture. Cette coulisse reparait au plafond de l'embrasure de la fenêtre du second étage. De là, traversant tout le massif du mur, elle va déboucher vers le toit. Le même dispositif existe au-dessus de la fenêtre du troisième étage. Les ouvertures dans les plafonds d'embrasure sont évasées à peu près comme celles d'un conduit de cheminée.

A quoi servait ce conduit ? On peut faire plusieurs hypothèses ; mais aucune ne satisfait complètement. Si l'on considère que le voisinage des latrines placées toutes de ce côté (au Levant) obligeait à tenir les fenêtres fermées, que, par suite, ces fenêtres devaient être à châssis dormant, on admettra facilement la nécessité de ces conduits (*conduits à vent*) pour aérer les appartements en prenant l'air frais et pur d'en haut et aussi pour activer le tirage des cheminées.

Le débouché des deux conduits vers le cheneau devait être abrité par une loge-lucarne. Ces conduits pouvaient aussi servir aux communications de vive voix d'un étage à l'autre, en évitant le long détour par la tourelle, et surtout d'un étage quelconque avec le chemin de ronde vers le toit, où se tenait le guet.

L'intérieur du manoir mesure à la base 12<sup>m</sup> de longueur et 7<sup>m</sup>,50 de largeur. Le fond est occupé par une cave voûtée en berceau. De la voûte, il ne reste pas une pierre ; mais sa naissance, prise dans l'appareil des côtés longs, en donne parfaitement le profil. La porte de la cave est percée dans la façade principale (Ouest), tout près des fondations de la tourelle d'escalier. Elle forme une descente de 8 marches pratiquées dans le mur et une voûte à autant de ressauts ayant chacun son arête vive supprimée et remplacée par une gorge. On arrivait à cette porte par une tranchée creusée devant la porte de la tourelle. L'entrée de la tranchée devait se trouver à une certaine distance, couverte par un bâtiment du voisinage. Un dallage devant la tourelle devait servir de plafond à cette tranchée.

La cave ne recevait le jour que par une ouverture haute et étroite, munie de barreaux de fer transversaux, à voûte plein cintre et ébrasement oblique. La niche resserrée de cette fenêtre qui ressemble à une meurtrière, ne pouvait convenir ni à la surveillance, ni à la défense, ne présentant aucune commodité et aucun champ de tir.

Les niches des grandes fenêtres à croisée ont des bancs légèrement obliques, contre chaque côté. Six personnes pourraient commodément se tenir assises dans l'une de ces niches. Les fenêtres du côté Nord sont de moitié moins larges. Elles n'ont qu'un seul banc. Leur baie, divisée par une traverse en deux compartiments inégaux, est profilée simplement, mais avec goût. Un corridor devait longer ce côté.

Il serait superflu de décrire l'appareil du bâtiment. Il est si bien indiqué dans nos planches. Nous ajouterons seulement que la construction est en mollasse d'une qualité excellente. Exposée sans couverture à toutes les intempéries pendant 4 siècles, elle s'est relativement fort bien conservée.

Il y a des indices nombreux que, lors de la prise du château en 1475, le manoir était encore inachevé et qu'il n'a, depuis lors, jamais été achevé. Les parois intérieures sont indemnes de traces d'un aménagement sérieux. Nous ne regardons point comme telles, quelques trous grossièrement taillés pour les poutres d'un cloisonnage partiel et provisoire et le remplissage brut de l'une ou l'autre des fenêtres de la face Nord.

<sup>1)</sup> Le plan que nous appelons premier étage est en réalité le rez-de-chaussée par rapport à la cour intérieure du château.

Dans le premier semestre de 1475, Fribourg paye au tuilier, ce que le seigneur d'Illens était resté, à lui devoir pour les tuiles de son château, tuiles qui probablement n'étaient pas encore placées. Il fait transporter en ville, les chênes d'Illens : évidemment, les chênes qui devaient fournir les poutres du manoir. Les solives devaient être énormes, à en juger par les dimensions des entailles faites aux murs pour les recevoir et en raison de leur grande portée.

Le Conseil de Fribourg n'eut, d'ailleurs, jamais la pensée d'achever le manoir et de compléter les défenses du château. Loin de là, en 1477, il fait démolir les murailles d'Illens et principalement, la tour qui était en tuf (il s'agit sans doute ici d'une tour de l'enceinte) pour en employer les matériaux aux fortifications de la ville.

Poutres en chêne et quartiers de tuf doivent être entrés dans la construction des boulevards et dans le revêtement des fossés des Places à Fribourg. Les marches des escaliers, à en croire la tradition, prirent le chemin de Farvagny, où elles existeraient encore, montées dans la tourelle de l'ancienne maison ballivale.

Le fait que l'écusson en relief, au troisième étage, est resté presque intact (sa pointe inférieure seule est brisée comme par un coup tiré d'en bas); celui que le manteau de la cheminée de l'étage le plus élevé n'a pas été violemment abattu comme les autres, ces faits, disons-nous, prouvent aussi que l'accès de toutes les parties intérieures n'était pas encore assuré, que les escaliers n'étaient pas encore montés jusqu'au haut de la tourelle, enfin, que le manoir était inachevé lors de l'attaque.

Mais rien ne le prouve mieux que le grand nombre d'outils de maçons et de tailleurs de pierre et de matériaux : pinces et haches à pierres, pics, enclumes, barres de fer brutes ou travaillées qui figurent dans l'inventaire du butin fait à Illens en janvier 1475<sup>1)</sup>.

Du reste, voici comment s'exprimait à ce sujet Guillaume Techtermann, dans l'acte du 18 juillet 1588 par lequel le Conseil de Fribourg accensait Illens en *fief noble*, au capitaine Henri Lamberger, en considération de ses bons services et sous la cense annuelle d'un florin d'or du Rhin : la maison, forte et carrée que les jadis seigneurs d'Illens du temps des guerres du duc Charles de Bourgogne, avaient commencée sur les ruines du vieux château qui, longtemps avant ces dites guerres, avait été brûlé et détruit par les armes des deux villes Berne et Fribourg. Lamberger s'engageait, de mettre, à chef, à couverture, à perfection et en état habitable, la maison forte, cette quadrature de murailles.

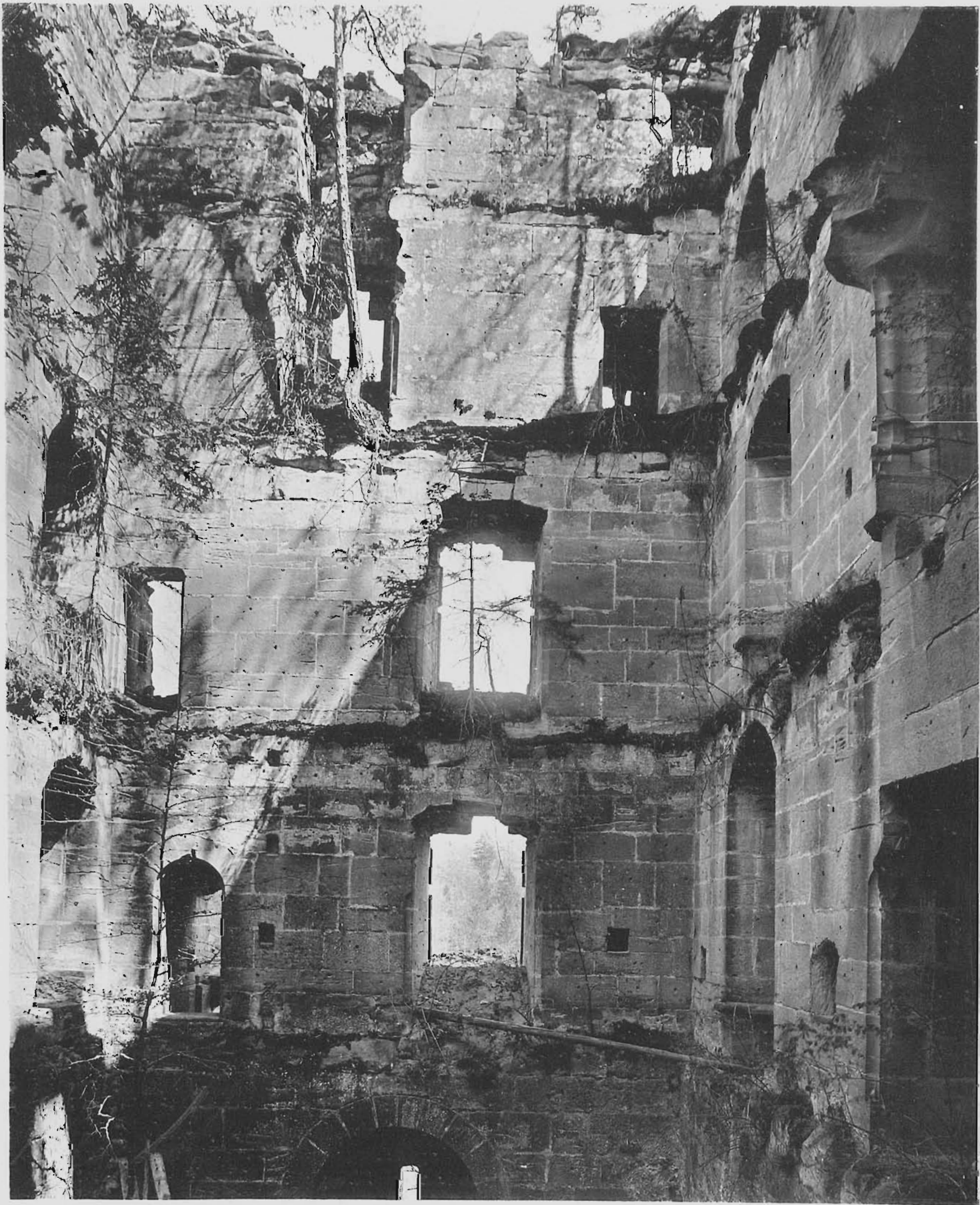
L'examen attentif de ces murailles donne la conviction que Lamberger, une fois en possession du *fief noble* convoité, s'est fort peu soucié ou n'a pas été en situation de remplir cet engagement<sup>2)</sup>.

(A suivre.)

CHARLES STAJESSI.

<sup>1)</sup> Cet inventaire présenté déjà, mais d'une manière sommaire et incomplète, par Berchtold, dans son histoire du canton de Fribourg, I. p. 366, a été transcrit minutieusement de l'original, dans le tome V des Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, p. 322, par M. Max de Techtermann, qui y a déjà trouvé la preuve du non achèvement du manoir d'Illens.

<sup>2)</sup> En 1736, le manoir est toujours sans couverture. (Extraits de grosses communiqués par M. Schneuwly, archiviste.) Il était réservé à M. Comte, Antoine, le propriétaire actuel d'Illens, de garantir ces belles ruines au moyen d'une couverture et d'en rendre accessible toutes les parties au moyen de planchers et d'escaliers.



*Phototypie de la Soc. anonyme des Arts graphiques, Genève  
(Anc. Maison F. Thévoz & C<sup>e</sup>)*

*Cliché de E. Lanson, Phot. à Fribourg*

*Publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes*

RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

Intérieur du Manoir

## RUINES DU CHATEAU D'ILLENS

(Les cheminées).

Les ruines d'Illens n'auraient-elles de remarquable à nous montrer que les cheminées du manoir, que ces ruines devraient être conservées avec un soin jaloux. Où trouver ailleurs, dans notre canton, des cheminées monumentales du XV<sup>e</sup> siècle sans aucune altération et aussi caractéristiques que celles-là ?

Notre pays nous fournit, il est vrai, deux spécimens de cheminées bien plus anciennes. Comprises dans deux tours-donjons fort éloignées l'une de l'autre, ces dernières reproduisent également bien le type de la cheminée du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous décrivons ici ce type pour qu'il serve de terme de comparaison à celui du XV<sup>e</sup> siècle pris à Illens.

La cheminée à feu du XIII<sup>e</sup> siècle est unique dans la même tour. Elle n'a ni pieds-droits, ni niche prise au dépens du mur et l'affaiblissant. Le conduit de fumée, de section carrée, aussi étroit que possible, seul est ménagé dans l'épaisseur du mur. Toujours ce conduit s'ouvre dans les parties hautes du bâtiment. Le cœur de la cheminée, par un biais peu prononcé, et la hotte, en un triangle très aigu, vont le rejoindre à une grande hauteur, souvent à travers le plafond, dans un étage supérieur. Les côtés du manteau, encastrés dans la muraille, sont soutenus par des consoles à profil très simple. Des tablettes horizontales également encastrées dans la muraille sont intercalées entre le manteau et les consoles.

Bien différentes sont les cheminées du XV<sup>e</sup> siècle à Illens. Une par étage, elles sont superposées au nombre de quatre. La première n'a aucune saillie dans l'appartement ; sa niche est formée entièrement au dépens du mur. Une simple gorge en orne le contour. Les cheminées des étages supérieurs ont des pieds-droits plus ou moins saillants ; car chaque cheminée devait avoir son tuyau particulier de 0<sup>m</sup>,10 au moins de largeur, et tous les tuyaux juxtaposés devaient être séparés entre eux par des languettes en briques (on trouve encore la trace et les arrachements de ces languettes).

Les hottes sont basses et quelque peu effacées. Pieds-droits et manteaux sont richement profilés, mais à chaque étage d'une manière absolument différente. Pleine liberté a été donnée à l'appareilleur et nous avons déjà constaté à l'extérieur du bâtiment que cet artiste n'aimait pas l'uniformité. A l'étage supérieur, les pieds-droits montrent, en face, une colonnette, sorte de boudin épais à nerf méplat, base et chapiteaux polygonaux, et, sur le côté, deux colonnettes de même forme, mais très sveltes. Toutes les colonnettes dégagées aux trois quarts viennent par le haut se souder d'une manière excentrique à une corniche. Au troisième étage l'épannelage des pieds-droits est simplement taillé en plusieurs cavets et son chanfrein forme colonnette de face. Mais ce sont les pieds-droits de la cheminée du second étage qui accusent le mieux la décadence de l'art gothique. Nous avons ici une combinaison de boudins à nerf méplat et de cavets, dans laquelle chaque membre a sa base en plinthe polygonale le circonscrivant. Ces bases inégales de hauteur, réunies en faisceau, ressautent et viennent par des pénétrations compliquées mourir dans la base générale, polygone irrégulier. Vrai jeu de pénétration, de transition et d'appareilleur. En haut, toutes les moulures, tores méplats, cavets des pieds-droits en se recourbant, se perdent sous le manteau de la cheminée.

Les manteaux de 2<sup>m</sup>,02 à 3<sup>m</sup> de portée étaient appareillés en platebandes à crossettes. Sauf celui de l'étage supérieur, ils sont tous effondrés ; mais il serait facile de les reconstituer exactement, les parties qui subsistent de chaque côté donnant le profil général.

M. Schneuwly, archiviste d'Etat, a bien voulu nous communiquer les résultats de ses recherches sur Illens et Arconciel. Il nous a permis ainsi d'enrichir notre travail des notes suivantes :

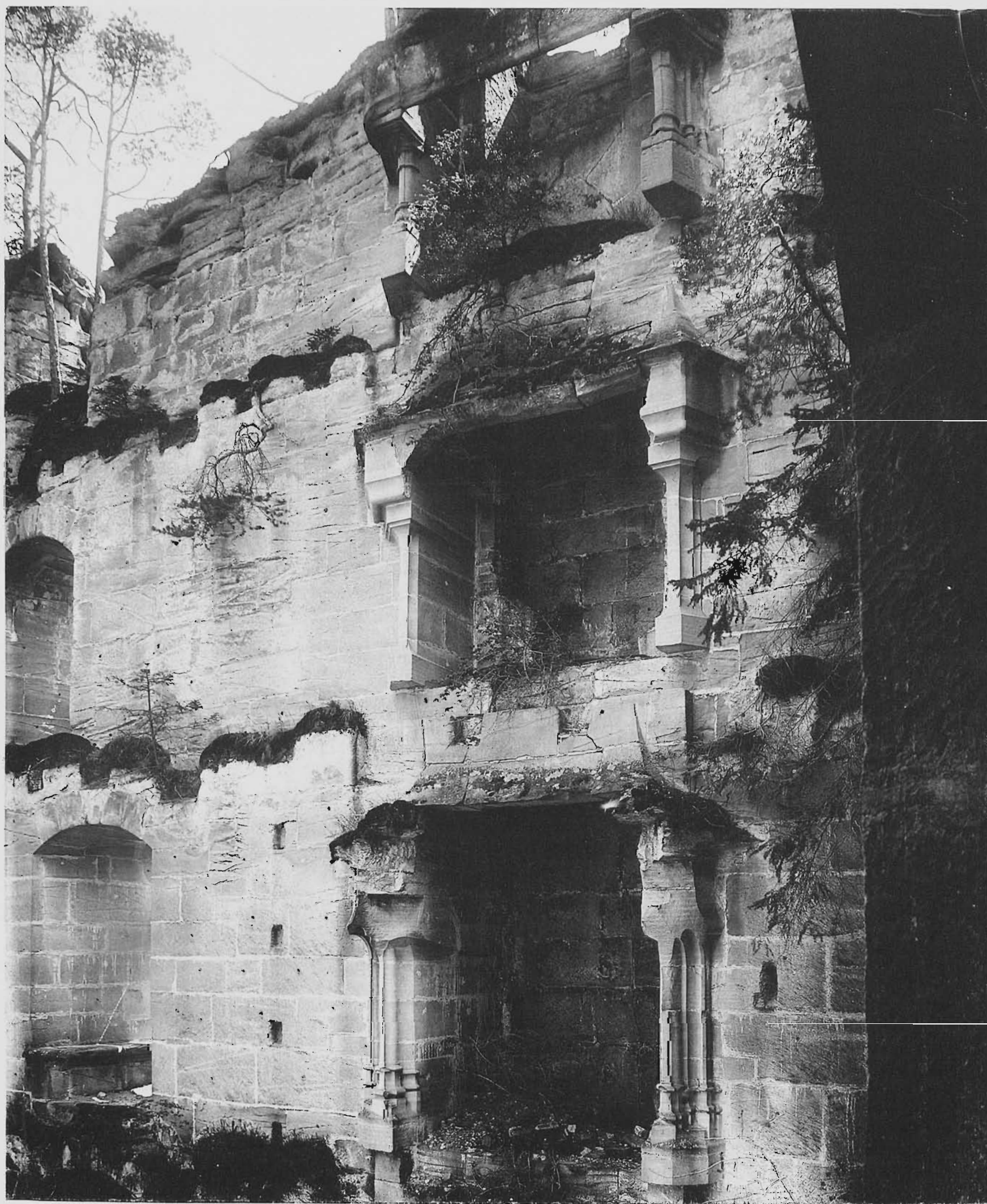
- a) *Seigneurs d'Illens et d'Arconciel*. Wuillème d'Englisberg, petit-fils de Nicolas, mort sans enfant, légua en 1342 la seigneurie d'Illens et d'Arconciel à Guillaume VI d'Oron et de Bossonnens. Après la mort de ce dernier, survenue en 1349, nous voyons cette seigneurie non seulement passer en usufruit à sa femme Luquette de Gruyère, mais revenir à la famille d'Aarberg par le mariage en secondes noces de cette Luquette avec le comte Pierre d'Aarberg (1350). Il est vrai que 30 ans après, soit en 1380 seulement, Rodolphe de Langin, héritier d'Aymon frère de Guillaume VI d'Oron, s'avisait de réclamer Illens et Arconciel d'Antoine de la Tour qui les avait achetés de Luquette en 1377. Antoine évoqua Luquette en garantie. Celle-ci alléguait entre autres des arrangements qui auraient eu lieu autrefois entre Aymon et son mari, comte d'Aarberg. Ayant perdu son procès

devant la cour du pays de Vaud, elle déclara en appeler au duc de Savoie. Bref, ce procès ne changea rien à la situation. C'est ainsi que la seigneurie d'Illens ne demeura que 8 ans dans la famille d'Oron et de Bossonnens.

- b) *Ce comte Pierre d'Aarberg* ne fut pas le moins célèbre des seigneurs d'Illens et d'Arconciel. C'était un homme bien terrible. Le 8 décembre 1319, il déclare s'être réconcilié avec son père, qu'il avait combattu et dépouillé du bourg d'Aarberg. On peut voir dans le recueil diplomatique comment, chargé par les Fribourgeois, en 1339, de mener la guerre contre les Bernois, il s'entendait à faire la guerre de brigandage. Dans le tournoi donné à Chambéry en mai 1348, par le comte vert de Savoie, il remporte le prix de la seconde journée. Le 1<sup>er</sup> juillet 1366, avec ses gens, il attaque des marchands dans la châtellenie et juridiction de Romont, près de Chénens, leur enlève 2030 florins de Florence et d'autres valeurs. Condamné à mort pour ce méfait et à la restitution le 8 décembre même année, par le bailli de Vaud, chevalier Jean de Blonay, son existence est constatée cependant jusqu'en 1375.
- c) *Ruine du bourg d'Arconciel*. L'évêque Lenzbourg avance dans sa chronique que le bourg et le château d'Arconciel furent brûlés et détruits du vivant d'Antoine de la Tour, soit entre 1377 et 1402. Les actes ne montrent rien d'anormal à Arconciel en 1367, ni même en 1386, tandis que les indominures de 1441 nous montrent, le château alors en ruines avec la place où était bâti, le bourg et les murailles existantes . . . . . etc. \*.
- d) *Bâtisse d'Illens*. C'est encore l'évêque Lenzbourg (copié en cela par Comba) qui rapporte qu'Agnès d'Englisberg (1301-1319), bâtit \* le château d'Illens. Il ne s'agit, suivant nous, que de reconstructions, d'adjonctions et non d'une première construction.
- e) *Châtelains d'Illens*. Il est important pour nous de connaître les châtelains d'Illens à l'époque de la construction du manoir. Nous trouvons : en 1450 et jusqu'à fin 1464, noble Hugo ou Hugonin de Minsier, Mioncieu ou Mionciel, châtelain d'Illens et d'Arconciel — en 1468, noble Aymé Blan, châtelain d'Illens — en 1469, Pierre de Billens, ancien donzel, maintenant châtelain d'Illens. Jacques d'Englisberg fut avant 1454 châtelain de Treyvaux, Planfayon, etc., et non d'Illens.
- f) *Armes des de la Beaume*. Guichenon leur donne comme cimier, en 1347, un *dragon d'argent* lampassé de gueules. Suivant Gollut (mémoires de Bourgogne et de Franche-Comté) l'écu de Guillaume de la Beaume était timbré d'argent, surmonté d'un *aigle d'or*, panaché d'or et d'azur. Dans le sceau de Guillaume, soit dans l'oiseau qui forme cimier à ses armes, nous n'avons pu reconnaître ni un aigle, ni même un dragon <sup>1)</sup>.

CHARLES STAJESSI.

<sup>1)</sup> Toutes ces notes se rapportent à notre second article sur Illens et Arconciel, fascicule n° 3, juillet 1897, pl. XVIII.



*Phototypie de la Soc. anonyme des Arts graphiques, Genève  
(Anc. Maison F. Thévoz & Co)*

*Cliché de E. Lorson, Phot. à Fribourg*

*Publié par les Sociétés des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes*

RUINES DU CHÂTEAU D'ILLENS

Les Cheminées